

## **Retrait de la Directive nationale Jeunesse et Sports qui vise à embrigader et asservir la jeunesse et transformer les personnels en auxiliaires de police !**

Le ministère a publié le 20 septembre 2023 une « Directive nationale relative aux politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sport », adressée à l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat et aux établissements du sport.

Si ce texte affiche une ambition de préparation des Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024 en France, le gouvernement prévoit surtout de mettre les personnels Jeunesse et Sports au service du maintien de l'ordre et de la répression, tout en poursuivant sa politique d'embrigadement de la jeunesse. La FNEC FP-FO exige le retrait de cette « directive ».

En effet, cette directive prévoit entre autres que « *les Drajés et SDJES pourront être mobilisés, en tant que de besoin, en cas d'activation au plan territorial de la Force d'action républicaine (FAR), (...) qui a vocation à intervenir dans les quartiers connaissant un embrasement soudain de violences, mais aussi dans des situations plus durables dans lesquelles ces phénomènes sont davantage enkystés et durables.* » Pour la FNEC FP-FO, c'est inacceptable ! Le gouvernement veut dévoyer les missions des personnels en les transformant en gendarmes des quartiers. La FNEC FP-FO exige le respect des statuts de tous les personnels.

Alors que l'ensemble des organisations syndicales ont revendiqué au début de l'été 2023 l'abandon de la généralisation du Service National Universel et de son déploiement sur le temps scolaire, le gouvernement réaffirme sa volonté d'imposer une « *montée en charge du SNU* » : « *La communication aux chefs d'établissement et à la communauté enseignante devra être élargie autour de ce dispositif. Il s'agit d'accompagner et de construire l'intégration du séjour de cohésion du SNU dans un parcours d'engagement et de citoyenneté mis en œuvre tout au long du cursus scolaire* ».

La FNEC FP-FO réaffirme son opposition totale au SNU, que ce soit hors temps scolaire ou sur temps scolaire. La place des élèves est à l'école ! Les personnels sont sous pression, ils sont à bout. Le manque de moyens est insupportable pour les personnels comme pour les élèves. Alors que le nombre de classes sans enseignant explose, le ministère impose la généralisation du SNU. La FNEC FP-FO s'oppose à ces nouvelles missions qui ne s'inscrivent aucunement dans l'enseignement. Au contraire, nous voyons dans le SNU un objectif d'embrigadement de la jeunesse. C'est inacceptable. Les « valeurs de la République » ne sont pas de vagues notions à géométrie variable. Défendre les valeurs de la République, c'est au contraire défendre l'égalité et l'émancipation des citoyens.

La FNEC FP-FO s'oppose également au développement du Service civique, véritable outil d'asservissement de la jeunesse. En lieu et place d'un accès à l'instruction et des qualifications

pour atteindre un vrai travail avec un vrai salaire, le gouvernement s'obstine à promouvoir des missions sous-payées afin de pallier les coupes budgétaires imposées aux services publics et aux associations !

La FNEC FP-FO rappelle que la mise en place du SNU a accompagné la destruction du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ainsi, en attaquant les missions des personnels Jeunesse et Sports, le gouvernement a sacrifié les politiques en faveur de la jeunesse mais aussi une part importante des financements de la vie associative. Après avoir coupé les vivres aux associations en supprimant les emplois aidés, le gouvernement veut, par le biais du SNU et du Service civique, faire travailler les jeunes gratuitement ou avec des salaires de misère pour des missions qui devraient être assurées par des salariés ou des bénévoles.

Après avoir dépecé les services dédiés à la Jeunesse et aux Sports, le gouvernement ordonne de mettre en place ces dispositifs aux antipodes des missions historiques d'éducation populaire.

Pour défendre l'éducation populaire, pour un véritable Service public de la jeunesse et de la vie associative, FO revendique l'abandon du SNU et du Service civique, des crédits suffisants pour remettre en place les politiques éducatives et la création de tous les postes nécessaires pour combler les suppressions de ces dernières années.

La FNEC FP-FO n'abandonne pas sa revendication de rétablissement d'un ministère de la Jeunesse et des Sports de plein exercice.

*Montreuil, le 17 octobre 2023*